

**DELIBERATION N° 2024004****Vote de subventions aux association pour 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt et un mars, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES -PERRAUD-BOUCHET-DAMIDAUX-LEBLANC PAGE- GIORIA

MM. PACCOUD -MOISSON - MEURENAND - TARPIN - DURAND-NAULET-MAITRE

Date de la convocation

14/03/2024

Secrétaire de séance : Bernard DURAND

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subventions et contributions annuelles reçues en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DRESSE** la liste des associations qui bénéficieront d'une subvention communale pour l'année 2024 ainsi que les montants accordés :

Comité des fêtes	2 000.00 €
La lyre fraternelle de Polliat	300.00 €
La FNACA	300.00 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Franck TARPIN

Le Maire